

Cléry-Saint-André



Plan Local d'Urbanisme

ZONAGE
PLANCHE 1/7000

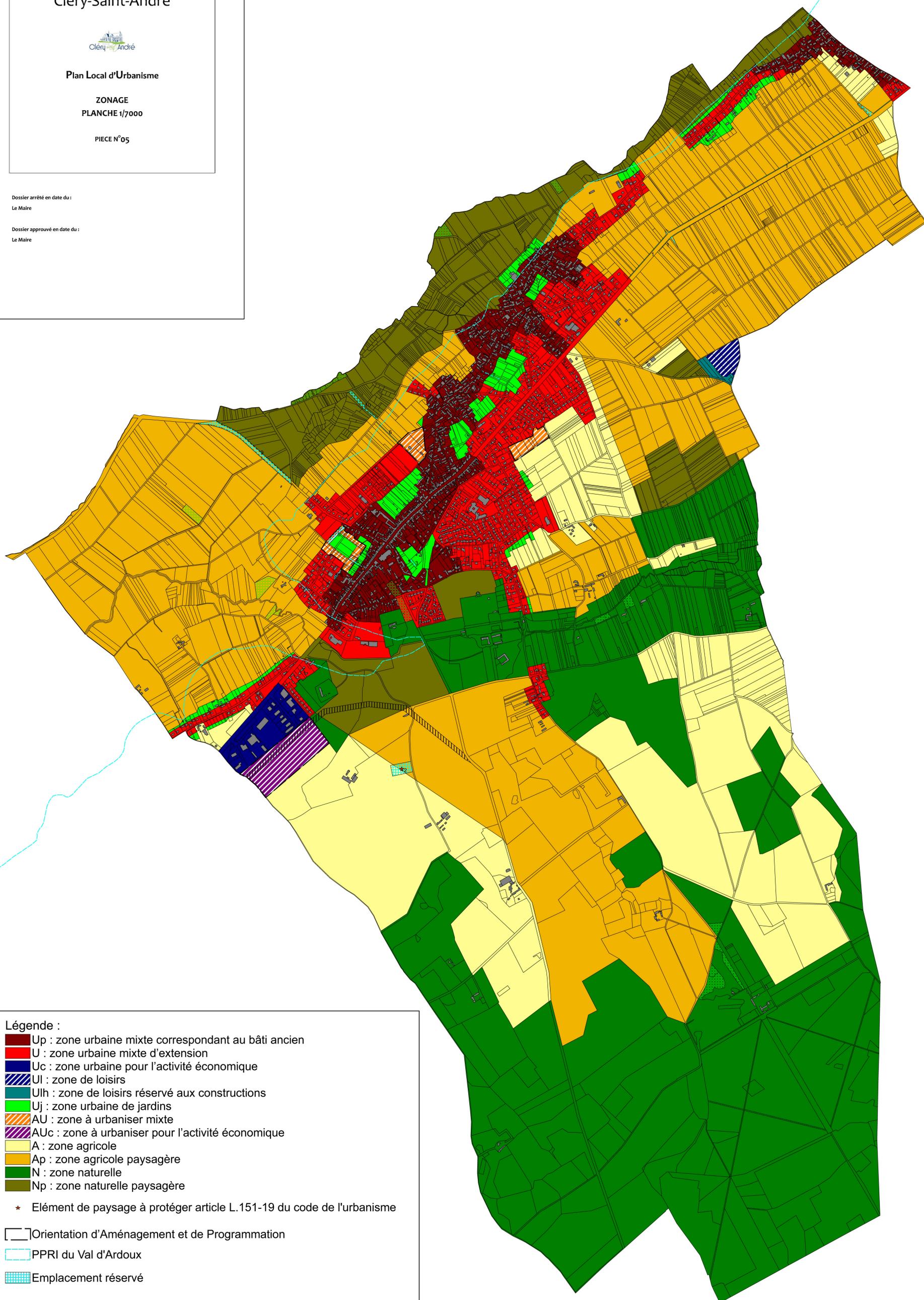
PIECE N°05

Dossier arrêté en date du :

Le Maire

Dossier approuvé en date du :

Le Maire



Légende :

-  Up : zone urbaine mixte correspondant au bâti ancien
-  U : zone urbaine mixte d'extension
-  Uc : zone urbaine pour l'activité économique
-  Ul : zone de loisirs
-  Ujh : zone de loisirs réservé aux constructions
-  Uj : zone urbaine de jardins
-  AU : zone à urbaniser mixte
-  AUc : zone à urbaniser pour l'activité économique
-  A : zone agricole
-  Ap : zone agricole paysagère
-  N : zone naturelle
-  Np : zone naturelle paysagère
-  ★ Elément de paysage à protéger article L.151-19 du code de l'urbanisme
-  Orientation d'Aménagement et de Programmation
-  PPRI du Val d'Ardoux
-  Emplacement réservé
-  Espace Boisé Classé
-  Principe de contournement